

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

VEGELUX PRO

Version: 5

Date de révision: 29/01/2013

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / L'ENTREPRISE

1. 1. Identificateur de produit: VEGELUX PRO
1. 2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées: ADJUVANT PHYTOSANITAIRE A BASE D'HUILES MINERALES
1. 3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité: C.C.L
Z.I. Le Meux - Rue du Buisson du Roi
F-60881 LE MEUX CEDEX
France
Tél: +33 (3) 44 91 53 10
Télécopie: +33 (3) 44 91 53 13
Courriel: ccl@cclsite.fr
1. 4. Numéro d'appel d'urgence: FR - ORFILA Tél: 01.45.42.59.59
B - Centre Antipoisons Tél: 070/245.245

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2. 1. Classification de la substance ou du mélange: * Tox. asp. 1 / SGH08 - H304 *
* Tox. aq. chron. 3 / H412 *
2. 2. N° CE: Non applicable.
2. 3. Éléments d'étiquetage (R - S):
2. 3. 1. Symbole(s): Aucun selon le règlement (CE) n° 1907/2006 - 1272/2008 - 1999/45 et modifications.
2. 3. 2. Phrase(s) R: Aucune selon le règlement (CE) n° 1907/2006 - 1272/2008 - 1999/45 et modifications.
2. 3. 3. Phrase(s) S: Aucune selon le règlement (CE) n° 1907/2006 - 1272/2008 - 1999/45 et modifications.
2. 4. Éléments d'étiquetage (CPL - SGH):



Danger

2. 4. 1. Symbole(s): .
2. 4. 2. Mention de danger: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
2. 4. 3. Intervention: EN CAS D'INGESTION:
Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
NE PAS faire vomir.
2. 4. 4. Stockage: Garder sous clef.
2. 4. 5. Elimination: Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale / régionale / nationale / international
2. 5. Dangers principaux: Nocif en cas d'ingestion.
2. 6. Autres dangers: aucun

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3. 1. Description du mélange: HUILE BLANCHE.
3. 2. Composant(s) contribuant aux dangers:
- acide oléique polyéthoxylé
 - N° CAS: 9004-96-0
 - Conc. (% pds) : 0 < C ≤ 10
 - R-S : Symbole(s): Xi - Phrase(s) R: 38
 - SGH : SGH07 - Irr. cut. 2 - Point d'exclamation - Attention - H315
- Les libellés des phrases sont mentionnés à la rubrique 16.

4. PREMIERS SECOURS

4. 1. Description des premiers secours:
4. 1. 1. Conseils généraux: Ne jamais rien faire absorber par la bouche à une personne inconsciente.
4. 1. 2. Inhalation: Transporter la victime à l'air frais, dans un endroit calme et si nécessaire appeler un médecin.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

VEGELUX PRO

Version: 5

Date de révision: 29/01/2013

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

4. 1. 3. Contact avec la peau:	Enlever les vêtements souillés. Laver la peau avec beaucoup d'eau et savon.
4. 1. 4. Contact avec les yeux:	Enlever les verres de contact. Irriguer copieusement avec de l'eau douce et propre durant au moins 10 minutes en maintenant les paupières écartées et faire appel à un médecin.
4. 1. 5. Ingestion:	En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. NE PAS faire vomir.
4. 2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés:	Les symptômes sont décrits à la rubrique 11.
4. 2. 1. Inhalation:	Le produit à 20°C a une faible tension de vapeur. Le risque d'inhaler une concentration nuisible à la santé est donc très réduit.
4. 2. 2. Contact avec la peau:	Pas d'irritation de la peau.
4. 2. 3. Contact avec les yeux:	Pas d'irritation des yeux.
4. 2. 4. Ingestion:	L'ingestion de quantités importantes peut entraîner des nausées ou des diarrhées.
4. 3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :	Dans tous les cas de doute, ou bien si des symptômes persistent, faire appel à un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5. 1. Moyens d'extinction:	mousse, dioxyde de carbone (CO2), poudre.
5. 2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:	L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé. Des appareils respiratoires appropriés peuvent être requis.
5. 3. Conseils aux pompiers:	Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection
5. 4. Méthode(s) spéciale(s):	Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu. Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.
5. 5. Moyen(s) d'extinction à ne PAS utiliser pour raison de sécurité:	Ne pas utiliser un jet d'eau.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

6. 1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:	Utiliser des vêtements protective.
6. 2. Précautions pour la protection de l'environnement:	Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.
6. 3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:	Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, p.ex. sable, terre, vermiculite, terre de diatomées. Placer les résidus dans des fûts en vue de l'élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13).
6. 4. Référence à d'autres sections:	Pour la protection individuelle, voir la rubrique 8. Voir la rubrique 11 en ce qui concerne la toxicité du produit et la rubrique 10 en ce qui concerne la stabilité et réactivité du produit. Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7. 1. Manipulation:	
7. 1. 1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:	Pour la protection individuelle, voir la rubrique 8. Observer les réglementations de la protection du travail.
7. 1. 2. Mesure(s) d'ordre technique:	Ne nécessite pas de mesures techniques spéciales de protection.
7. 1. 3. Conseil(s) d'utilisation(s):	Pas de recommandations spéciales.
7. 2. Stockage:	
7. 2. 1. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités:	Conserver le récipient bien fermé.
7. 2. 2. Mesure(s) d'ordre technique:	Sol imperméable formant cuvette de rétention.
7. 2. 3. Condition(s) de stockage:	Stocker sous abri à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.
7. 2. 4. Matière(s) incompatible(s) à éloigner:	Conserver à l'écart des: oxydants forts

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

VEGELUX PRO

Version: 5

Date de révision: 29/01/2013

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

7. 2. 5. Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur: de même nature que celui d'origine

7. 3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s): Pas de Utilisation(s) particulière(s)

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8. 1. Paramètres de contrôle:

8. 1. 1. Limite(s) d'exposition:

Se conformer aux valeurs limites d'exposition réglementaires.
Lorsque celles-ci ne sont pas définies, il est recommandé de maintenir la concentration de l'air en brouillards d'huile au-dessous de 5mg/m3.

8. 1. 2. Mesure(s) d'ordre technique: Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés.

8. 2. Contrôles de l'exposition:

8. 2. 1. Protection des voies respiratoires: Pas nécessaire si la ventilation est suffisante.

8. 2. 2. Protection des mains: Porter des gants appropriés

8. 2. 3. Protection de la peau et du corps: Le personnel devrait porter des vêtements protecteurs.

8. 2. 4. Protection des yeux: Utiliser des protections oculaires conçues contre les projections de liquides.

8. 3. Mesure(s) d'hygiène: Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9. 1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

9. 1. 1. Aspect: liquide

9. 1. 2. Couleur: clair(e) et incolore

9. 1. 3. Odeur: légère

9. 1. 4. PH: Non applicable.

9. 1. 5. Point / intervalle d'ébullition: Non déterminé.

9. 1. 6. Point d'éclair: >200 °C

9. 1. 7. Température d'auto-inflammabilité: >250 °C

9. 1. 8. Limites d'explosivité: non déterminé

9. 1. 9. Densité relative (eau = 1): 0.840

9. 1. 10. Viscosité: $17 \cdot 10^{-6}$ m²/sec : 40 °C

9. 2. Autres informations:

9. 2. 1. Hydrosolubilité: émulsionnante

9. 2. 2. Liposolubilité: complètement soluble

9. 2. 3. Solubilité aux solvants: soluble dans la plupart des solvants organiques

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10. 1. Réactivité: La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

10. 2. Stabilité chimique: Le produit est stable.

10. 3. Possibilité de réactions dangereuses: aucun

10. 4. Conditions à éviter: Aucune sous utilisation normale.

10. 5. Matières incompatibles: Éviter le contact avec les oxydants forts.

10. 6. Produits de décomposition dangereux: Exposée à des températures élevées, la préparation peut dégager des produits de décomposition dangereux, tels que monoxyde et dioxyde de carbone, fumées, oxydes d'azote...

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

VEGELUX PRO

Version: 5

Date de révision: 29/01/2013

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11. 1. Informations sur les effets toxicologiques: Le produit ne contient aucune substance classée dangereuse pour la santé à des concentrations qui devraient être prises en compte selon le règlement de la CE.
11. 2. Toxicité aiguë:
11. 2. 1. Inhalation: Donnée non disponible.
11. 2. 2. Contact avec la peau: Pas d'irritation de la peau.
test OECD 402 EEC B3
11. 2. 3. Contact avec les yeux: Pas d'irritation des yeux.
test OECD 404 EEC B4
11. 2. 4. Ingestion: DL50/orale/rat = > 2 000 mg/kg
test OECD 423 EEC B1tris
11. 3. Sensibilisation: N'a pas d'effet sensibilisant.
test OECD 406 EEC B6

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12. 1. Toxicité: Peut être nocif pour les organismes aquatiques, pour la flore, pour les organismes du sol.
12. 2. Persistance et dégradabilité: Facilement biodégradable.
12. 3. Potentiel de bioaccumulation: Pas de bio-accumulation.
12. 4. Mobilité dans le sol: Données non disponibles.
12. 5. Résultats des évaluations PBT et vPvB: Données non disponibles.
12. 6. Autres effets néfastes: aucun
12. 6. 1. Toxicité aquatique: Oncorhynchus mykiss LC50/96h = 19.5 mg/l
Daphnia magna EC50/48h = 16.49 mg/l
Desmodesmus subspicatus ErC50/72h > 100 mg/l EyC50/72h = 49.2 mg/l
12. 7. Information(s) générale(s): Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.
Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13. 1. Méthodes de traitement des déchets: Collecter tous les déchets dans des conteneurs appropriés et étiquetés et éliminer conformément aux règlements locaux.
13. 2. Emballages contaminés: Les récipients vides peuvent être mis en décharge en suivant les règlements locaux.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14. 1. Information(s) générale(s): non réglementé
14. 2. Numéro ONU: Non applicable.
14. 6. Dangers pour l'environnement: aucun
14. 7. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Pour la protection individuelle, voir la rubrique 8.
Voir la rubrique 11 en ce qui concerne la toxicité du produit et la rubrique 10 en ce qui concerne la stabilité et réactivité du produit.
Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage.
14. 8. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC: aucun

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15. 1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement: aucun
15. 2. Évaluation de la sécurité chimique: Les informations sont reprises dans cette fiche de sécurité.

16. AUTRES INFORMATIONS

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

VEGELUX PRO

Version: 5

Date de révision: 29/01/2013

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

16. 1. Législation(s) suivie(s): Les informations de cette fiche de données sécurité répond aux lois nationales et aux directives de la CE.
EC/1907/2006 - 1272/2008 - EC/790/2009 - EC/453/2010 - 618/2012 (32° APT)
16. 2. Texte complet des phrases dont le n° figure en rubrique 3: R38 Irritant pour la peau.
H315 Provoque une irritation cutanée.
16. 3. Avis ou remarques importantes: De telles informations sont actuellement les meilleures à notre connaissance, exactes et dignes de confiance.
Il est de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour satisfaire les lois et règlements locaux en vigueur.
16. 4. Restrictions: Cette information se rapporte au produit spécifiquement désigné et peut ne pas être valable en combinaison avec d'autre(s) produit(s). L'usage de cette préparation est réservé aux utilisateurs professionnels.
16. 5. 1. Date de la première édition: 18-01-99
16. 5. 2. Date de la révision précédente: 21/07/2010
16. 5. 3. Date de révision: 29/01/2013
16. 5. 4. Version: 5
16. 5. 1. Révision chapitre(s) n°: 2-4-11-12